

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

Lundi 11 décembre 2023

« Le conseil de la municipalité de St-François-de-Sales siège en séance extraordinaire avec public, ce lundi 11 décembre 2023 à la salle Raymond-Gauthier de Saint-François-de-Sales, à 17h00.

Sont présents à cette assemblée:

M. Marc Gaudette, Mme Nancy Tremblay, M. Mathieu Laroche, Mme Julie Decorby et M. Yvon Deschênes, tous formant quorum sous la présidence de Mme Cindy Plourde mairesse.

Assiste également à la séance, le directeur général et greffier-trésorier M. Dominique Tremblay.

Est absent, M. Gérard Juneau, conseiller.

3 personnes forment l'assistance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse Cindy Plourde souhaite la bienvenue à tous ainsi qu'aux membres du conseil. La mairesse ouvre donc la séance.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ par Madame Nancy Tremblay

2023-218

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que ci-dessous :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget de la Municipalité de Saint-François-de-Sales pour l'exercice 2024
4. Période de questions
5. Levée de la séance d'adoption du budget 2024

3. ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES POUR L'EXERCICE 2024

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Gaudette APPUYÉ par Monsieur Mathieu Laroche

2023-219

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers,

QUE ce conseil adopte par la présente, le budget pour l'exercice financier 2023 tel que déposé, présenté et résumé ci-dessous :

QUE le présent budget soit consolidé, c'est-à-dire qu'il inclut les prévisions budgétaires de la salle communautaire pour un montant de 43 000 \$ et celui du camping pour 176 000\$, le tout dans le poste Loisirs et culture.

QUE le présent budget entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024, conformément à la loi.

BUDGET 2024

<u>REVENUS</u>	2024
Taxation foncière catégorie résiduelle	699 292 \$
Taxation catégorie immeuble non-résidentiels	104 310 \$
Aqueduc	112 245 \$
Égoût	59 655 \$
Matières résiduelles	130 749 \$
Bonification des compensations (école)	20 000 \$
Autres subv (terres publiques)	53 304 \$
Partage d'un point de TVQ	35 724 \$
Recettes de sources locales (inclus salle et camping)	344 025 \$
Transfert inconditionnel (péréquation)	176 911 \$
Entretien de chemins (voirie)	266 112 \$
Intérêts sur subvPIRL	2 500 \$
Subvention loisirs et culture	66 893 \$
TOTAL	<u>2 071 721 \$</u>

<u>DÉPENSES</u>	2024
Administration générale	591 157 \$
Sécurité publique	117 319 \$
Transports - Voirie	556 623 \$
Hygiène du milieu	312 801 \$
Santé et bien être	13 500 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	250 138 \$
Loisirs et culture (inclus salle et camping)	246 477 \$
Frais de financement	8 707 \$
Remboursement en capital	124 500 \$
Activités d'investissement	-23 500 \$
TOTAL	<u>2 197 721 \$</u>

Surplus/déficit	<u>(25 000 \$)</u>
Transfert à l'état des activités d'investissement	101 000 \$
Appropriation surplus accumulé non-affecté	25 000 \$

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question au sujet de la rentabilité du camping est posée par l'assistance, celui-ci devrait générer un bénéfice d'opération intéressant pour 2023 qui sera supérieur à 2022 qui avait aussi été une année rentable.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE D'ADOPTION DU BUDGET 2024

IL EST PROPOSÉ par Madame Julie Decorby

2023-220

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la présente séance soit levée, il est 17h45

Cindy Plourde Mairesse

Dominique Tremblay

Directeur général et Greffier-trésorier